



Généraliser la vaccination, pas le pass vaccinal !

Suite à la décision du conseil constitutionnel, un pass vaccinal entrera en vigueur le lundi 24 janvier. Cohérente avec les déclarations du Président Macron qui ne cache pas sa volonté de stigmatiser les non-vaccinés, cette mesure procède de la répression d'une partie de la population et implique le contrôle de tous et de toutes. Elle s'inscrit dans la suite d'une politique de gestion de la crise qui a choisi la contrainte plutôt que l'incitation, la restriction des libertés plutôt qu'une politique de prévention et de protection efficace, la création d'un clivage dans la société en pointant du doigt et même en menaçant les non-vaccinés, plutôt que des campagnes d'information simples et accessibles sur la vaccination et ses enjeux et le déploiement de moyens pour aller proposer directement la vaccination à celles et ceux qui ont des difficultés à y accéder. Cette carence se paye très cher aujourd'hui : le gouvernement porte une lourde responsabilité dans le climat de défiance démocratique actuel.

La vaccination est nécessaire pour combattre cette pandémie. C'est le cas à l'échelle mondiale, raison pour laquelle la FSU s'implique dans la campagne pour la levée des brevets pour permettre l'accès à la vaccination le plus rapidement possible pour l'ensemble de l'humanité. Or, le président de la République continue à s'y opposer.

Il faut aujourd'hui poursuivre la campagne de vaccination, en l'orientant vers celles et ceux qui en sont éloigné-es. Il faut aller au plus près de ces populations (parfois isolées, dépourvues de moyens matériels pour se rendre sur les lieux médicaux actuels) et permettre leur adhésion en prenant le temps de l'argumentation et en usant de conviction. Nous ne pouvons accepter cette volonté gouvernementale de fracturer la société : la vaccination est une mesure de santé publique, il ne s'agit pas, comme le fait le gouvernement, de « punir » les non vacciné-es, mais plutôt de les convaincre, de les protéger, et par voie de conséquences, de protéger l'ensemble de la population.

Par ailleurs, il faut améliorer les conditions de protection des agent.es et des usager.es dans les services publics. Les employeurs doivent apporter des plans de protection des agent.es et des usager.es : aération, moyens supplémentaires, organisation des services, etc.

La crise a montré le rôle central des services publics : les agents sont en première ligne depuis presque deux ans. Mais la crise sanitaire a aussi révélé l'état désastreux de nos services publics, comme par exemple à l'hôpital, dans le système de santé ou à l'éducation :

après des années de coupes budgétaires, ils ne tiennent aujourd'hui que par l'engagement sans faille des agents.

Cet engagement doit être socialement reconnu et valorisé, autrement que symboliquement, et cela suppose :

- l'amélioration de leurs conditions de travail,
- des créations d'emploi pour pouvoir répondre correctement aux besoins des usagers
- des augmentations salariales, permettant non seulement de compenser les pertes accumulées en raison de l'inflation, mais aussi de reconnaître le caractère essentiel des agents publics dans le fonctionnement de la société et de l'économie

La FSU appelle les personnels à la grève le 27 janvier pour faire de cette journée un temps fort d'intervention de tous les salariés, actifs et retraités, jeunes et privé-es d'emploi pour une augmentation des rémunérations, salaires et pensions, une amélioration des conditions de travail et le respect du monde du travail.

Les Lilas, le 21 janvier 2022

